PREMIER MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service Presse

Hôtel de Matignon, le 3 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre, Sébastien LECORNU, annonce le relèvement du plafond du Livret A, fixé à 22 950 euros depuis 2013. Il donne mandat à Roland LESCURE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique pour le porter entre 25 000 et 30 000 euros, en lien avec la Caisse des dépôts et consignations.

83 % des Français détiennent un Livret A. Fin 2025, on en comptait 58 millions. C'est le produit d'épargne le plus connu des Français : populaire et disponible à tout moment, c'est l'outil naturel pour mobiliser leur épargne au service du pays et des défis qu'ils rencontrent.

En complément de sa mission historique, le financement du logement social, son usage sera désormais ouvert au financement des infrastructures de nos services publics : production et réseaux d'électricité, rénovation des réseaux d'eau, travaux bâtimentaires des lycées et des collèges. Des secteurs clés où intervenir pour adapter notre pays au réchauffement climatique, au service de nos concitoyens.

Le plafond sera relevé en février 2027, en même temps que la révision du taux du Livret A à la hausse compte tenu de l'inflation.

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr
